

2^{ème} année Master «Droit, Economie, Gestion »
Mention «Droit public et science politique»
Spécialité professionnelle «Sécurité Globale : analyste trilingue»
Enseignements et contrôle des connaissances : 2014-2015 à 2015-2016

Premier semestre		Total semestre : 195 h – ECTS 30					
UE 3 – 1 Problématiques de la Sécurité Globale		TOTAL : 60 h			Total ECTS: 8		
Matières	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal		Nature	Durée
Théories de la Sécurité Globale		30h		/40	4	Écrit	2 h
Les régimes politiques des puissances émergentes ⁽¹⁾		30h		/40	4	Écrit	2 h
Total / 80 – Capitalisation de l'UE à partir de 40 points.							
UE 3 – 2 Le système supranational et la sécurité		TOTAL : 55 h			Total ECTS: 7		
Matières	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal		Nature	Durée
Sécurité et organisations internationales		30h		/40	4	Écrit	2 h
L'enjeu nucléaire : prolifération et non-prolifération		15h		/20	2	Écrit ou oral	1 heure
Séminaire d'analyse et méthodologie		10h	/10		1		
Total / 70 – Capitalisation de l'UE à partir de 35 points							
UE 3 – 3 Langues et cultures		TOTAL : 80 h			Total ECTS: 15		
Matières	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal		Nature	Durée
Anglais		40h	/80		8		
2 ^{ème} langue :		40h	/70		7		
Total / 150 – Capitalisation de l'UE à partir de 75 points.							
Total du semestre / 300 - Capitalisation du semestre à partir de 150 points et aucune UE inférieure à 8/20.							

⁽¹⁾ mutualisé avec la spécialité Politique comparée : pensées et régimes politiques

Deuxième semestre		Total semestre : 125 h – ECTS 30					
UE 4 – 1 Globalisation et Sécurité Globale		TOTAL : 60 h			Total ECTS: 8		
Matières	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
Globalisation et puissances émergentes : interdépendances et rivalités ^{(1) (2)}		30h	/40		4		
Globalisation et nouvelles insécurités : corruption internationale, trafics, migrations, défi climatique ⁽¹⁾ .		30h		/40	4	Écrit	2 h
Total / 80 – Capitalisation de l'UE à partir de 40 points.							
UE 4 - 2 La lutte contre l'insécurité : acteurs et méthodes		TOTAL : 65 h			Total ECTS: 12		
Matières	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
La prévention des conflits		15h		/20	2	Écrit ou oral	1 heure
Les acteurs étatiques face aux insécurités : la Défense et le Renseignement		20h	/20		2		
L'entreprise et les défis de la sécurité : l'intelligence économique		20h		/20	2	Écrit ou oral	1 heure
Séminaire d'analyse et méthodologie		10h	/10		1		
Rédaction d'un rapport d'analyste				/50	5		
Total / 120 – Capitalisation de l'UE à partir de 60 points							
UE 4 - 3 Stage		TOTAL : 150 h			Total ECTS: 10		
Matières	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal	
	Durée		Contrôle continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
Rapport de stage	3 mois			/100	10		
Total / 100 – Capitalisation de l'UE à partir de 50 points.							
Total du semestre / 300 - Capitalisation du semestre à partir de 150 points et aucune UE inférieure à 8/20.							

⁽²⁾ cours 18 h en anglais mutualisé IEP + séminaire : 12 h

2^{ème} année Master «Droit, Economie, Gestion »
Mention «Droit public et science politique»,
Spécialité professionnelle «Sécurité Globale : analyste trilingue»

Enseignements et contrôle des connaissances : 2014-2015 à 2015-2016

EXAMENS TERMINAUX

REGLES DE VALIDATION

Périodes d'examens

Il est organisé une session unique d'examens par semestre.

Clauses valables pour la session unique

Les écrits terminaux sont rédigés sur des copies respectant l'anonymat.

Toute absence à l'examen est sanctionnée par un zéro, que cette absence soit ou non justifiée.

L'étudiant est considéré comme absent s'il se présente avec un retard supérieur à 15 minutes après le début de l'épreuve.

Les heures et les lieux pour consulter les copies seront affichés sur les panneaux lors des résultats des examens.

Dans tous les cas, la forme des épreuves est décidée par l'enseignant titulaire, sous réserve des consignes données dans les modalités de contrôle des connaissances.

- 1) **Validation des unités d'enseignements.** Chaque unité d'enseignements est validée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leurs coefficients, est au moins égale à 10/20.
- 2) **Validation des semestres.** Chaque semestre est validé lorsque chacune des unités qui le composent a été validée. La validation d'un semestre est également acquise par compensation lorsque la moyenne des notes des unités qui le composent, affectées de leurs coefficients, est au moins égale à 10/20, à condition toutefois qu'aucune unité d'enseignement n'ait une note inférieure à 8/20.

Activités physiques et sportives : des **points Sport** (de 1 à 15 maximum) peuvent être attribués, par semestre, à l'étudiant qui suit assidûment une activité sportive (voir conditions auprès du Service des Sports du collège DSPEG).
- 3) **Validation de l'année :** La 2^e année du Master est validée lorsque les deux semestres qui la composent ont été validés. La validation de l'année est également acquise par compensation lorsque la moyenne des deux semestres est au moins égale à 10/20, à condition toutefois que la moyenne obtenue dans chaque unité ne soit pas inférieure à 8/20.
- 4) Le jury peut autoriser l'étudiant ajourné à redoubler la deuxième année de master 2. Dans ce cas, l'étudiant conserve le bénéfice des unités d'enseignement éventuellement acquises.